

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTES PYRENEES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOUES**

Nombre de conseillers : 18
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 21

Séance du 18 Juin 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Dix-Huit du mois de Juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Douze du mois de Juin, s'est réuni sous la présidence de Mme Danièle CORONADO, Maire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Mme Danièle CORONADO, Maire, fait l'appel et compte dix-huit membres présents, et trois procurations.

Etaient présents : MM. BASTIANINI Jean-Pierre ; DUPONT Raymond ; ERRAÇARRET Dominique ; HUILLET Pierre-Jean ; LARRIEU Bernard ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; PELARREY Laurent ; ROUDIER Pascal ; SEMPASTOUS Jean-Paul
Mmes BARON Marie-Paule ; BERNAD Nathalie ; CAMES Colette ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; DUBARRY Béatrice ; HUILLET Paule ;

Etaient absents : Mme CUILHE Sandrine ;
M. DELAVault Jean-Michel ;

Excusés : Mme CRESCENT Sylvie a donné procuration à M. ROUDIER Pascal ;
Mme DELANNOY Delphine a donné procuration à M. PELARREY Laurent ;
Mme TROUILH Françoise a donné procuration à M. ERRAÇARRET Dominique ;

M. SEMPASTOUS Jean-Paul a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 9 Avril 2025 étant approuvé.

Délibération N° D30/2025

Code 5-7

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie 65

Exposé des motifs :

Mme. le Maire expose que le SDE 65 souhaite pouvoir étendre ses compétences En ce sens, le SDE 65 propose de modifier ses statuts. La proposition porte sur les modifications suivantes :

Précision et clarification du cadre dans lequel le SDE65 peut intervenir au profit des personnes morales non-membres : Le SDE peut réaliser, au profit de collectivités, d'établissements publics et de sociétés, sises dans le Département, des prestations d'ingénierie, de maîtrise d'ouvrage, de maintenance et d'exploitation d'installations, en lien direct avec ses compétences.

Précision et clarification des activités accessoires à destination des membres.

Précision du cadre de la compétence éclairage public.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-20,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Enrgie des Hautes-Pyrénées arrêtés par le Préfet le 7 mai 2014, modifiés le 5 mai 2017 et le 14 mars 2023

Vu le projet d'évolution des statuts du Syndicat Départemental d'Enrgie des Hautes-Pyrénées approuvé le 14 mars 2025 par le Conseil Syndical ;

Considérant l'intérêt des compétences ajoutées pour la commune de Soues,

Oùï l'exposé de Mme. le Maire après en avoir délibéré et par 17 voix pour et 4 abstentions (MM. ERRAÇARRET ; ROUDIER. Mmes. CRESCENT ; TROUILH.)

Certifié exécutoire par Danièle CORONADO, Maire, le
Date de transmission en Préfecture :

DECIDE

Article 1^{er} :

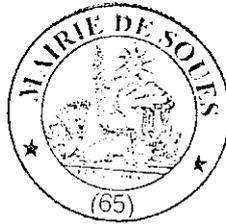
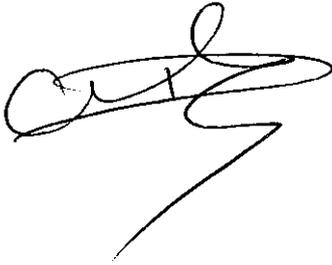
D'approuver la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies 65 proposée.

Article 2 :

Mme. Le Maire est autorisée à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

La Maire,
Danièle CORONADO



Le Secrétaire de séance
Jean-Paul SEMPASTOUS

